

et près de Lyon (21). Était-ce cette Maison Rouge, dont de Rubys a parlé ?

Il en est fait mention dans une lettre écrite de Paris, le 2 août 1572, par de Masso et de Rubys aux échevins : « ...Conférence dans le Louvre pour ceulx de la Religion... A fait rapport de toutes les plainctes et doléances prétendues de la part desdicts de la Religion de toutes les esglises de France, mesmes... y furent rapportez... les articles de ceulx de Lyon... — (De Masso et de Rubys ayant été introduits et interrogés) l'on nous a demandé à quoy tenoit que Mons<sup>r</sup> le Gouverneur n'avoit satisfait à l'article de la conférence de Blois dans lequel luy estoit mandé de pourveoir à ceulx de la Religion d'ung lieu pour establir leur presche et pour quoy ne leur volions accorder de demeurer en la grange de Pierre Jehan. Nous leur avons respondu que quant à Mons<sup>r</sup> de Mandelot il n'avoit tenu à luy qu'ilz ne fussent pourvez de lieu commode, car il leur avoit dès longtemps accordé la salle de Quincieu et mesmes avoit pris la peine d'y conduire quelques ungs des leurs, mais qu'ilz ne s'en estoient voluz contenter encores que le lieu leur fût fort commode tant pour estre voisin de la ville comme pour la commodité de la rivière de Saosne ; quant à la grange de Pierre Jehan (22) que nous y estions par trop intéressez par ce qu'elle estoit plus proche de la ville que le lieu qui leur estoit accordé par l'eedict, en sorte que nous

---

(21) Mention est faite de cette grange dans des requêtes des Réformés au Roi, de 1571 et de 1572, et dans une requête des Réformés à de Mandelot, de 1579.

(22) Cette grange est désignée sous le nom de « maison du prévost Jehan » dans une lettre du secrétaire de la ville Ravot à de Masso et de Rubys du 15 août 1572 (AA 41, fol. 30 et 31).